

# CAZALIS



*Bulletin communal*  
2020

Chers ami(es),



L'année 2020 s'est éteinte et elle restera dans les annales comme une année noire. La COVID-19, apparue fin 2019, nous marquera à tout jamais par la dureté des efforts demandés. Du confinement aux deuils, elle a mis notre vie sociale en sommeil tout au long de cette année.

La disparition de quatre de nos concitoyens aura meurtri douloureusement notre village : Marcel et Michel, tous deux au service de Cazalis durant de nombreuses années – Jeannot et Henriette, toujours présents et actifs au sein de notre communauté.

Après dix-neuf années passées à gérer notre commune, Anny a décidé de ne plus solliciter nos suffrages. Avec à l'esprit le bien-être de tous, elle a accompli sans relâche le travail dévolu à la fonction de Maire. Quand la situation sanitaire le permettra, nous nous réunirons afin de la remercier comme il se doit.

Mes remerciements vont également à Eliane, Michel et Jacky qui n'ont pas souhaité continuer au sein de notre équipe municipale mais qui restent toujours disponibles pour prêter main forte à nos associations.

Marie-Anne, notre Présidente du Comité des fêtes, et son équipe auront passé une année bien morose après l'annulation de tous les moments festifs et conviviaux qu'ils s'affairaient à organiser. Mais ne nous inquiétons pas, ils sauront rebondir et égayer 2021.

Le bureau de l'ACCA, présidé par Jean-Philippe, n'a pu nous convier à son repas des chasseurs mais n'a pas ménagé sa peine, pour notre plus grand plaisir, afin de transformer en saucisses, pâtés et civets les nombreux sangliers et chevreuils occis au cours des battues de cette année.

Le téléthon organisé en « drive » a été un grand succès et a permis de récolter plus de 1480 €. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à sa réussite.

Avec l'ensemble de mon équipe, je tiens à vous remercier de votre soutien lors des élections municipales du mois de mars. Tout sera mis en œuvre pour vous assurer de notre total engagement durant ce mandat.

Pour terminer, permettez-moi de vous souhaiter le meilleur pour les mois à venir même si la situation sanitaire reste encore très difficile. Bon courage à tous et restez prudents.

A travers ces quelques pages, vous trouverez un bilan de l'année écoulée et les informations qui peuvent vous être utiles. Bonne lecture !

Claude Labégaria,  
Maire



## La vie communale

P 4 : Nouvelle équipe municipale  
P 5-9 : Réalisations 2020  
P 10 : Projets 2021  
P 11-14 : Informations communales  
P 15 : Association Roulons solidaire  
P 15 : Fleurissement  
P 16-17 : Agence Postale Communale



## Les moments de convivialité

P 27 : Vœux  
P 28 : Fêtes des mères  
P 28 : 11 novembre  
P 28 : Illuminations  
P 29 : Téléthon  
P 29 : Noël



Communauté de communes  
Chalosse Tursan



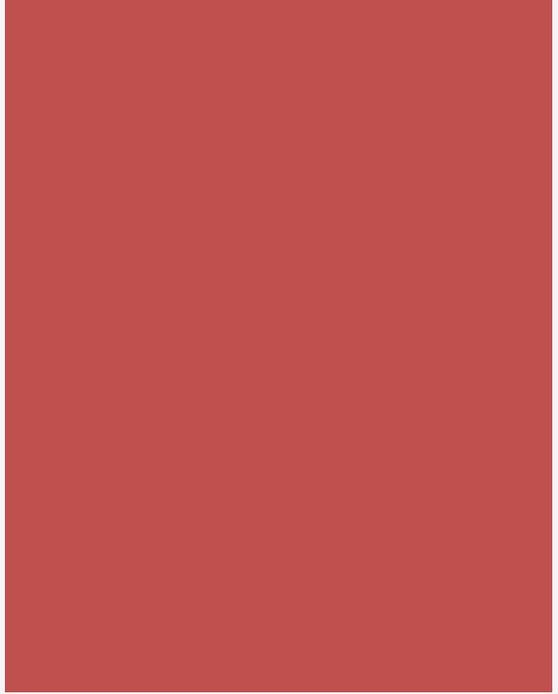
## La vie intercommunale

P 19 : SYDEC  
P 20-21 : Communauté de Communes  
Chalosse Tursan  
P 22-23: SIETOM  
P 24-25 : SIVU scolaire le Luy de France

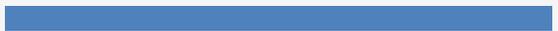


## La vie associative

P 31-33 : Comité des fêtes de Cazalis  
P 33 : Bar de Cazalis  
P 34-36 : ACCA de Cazalis



# La vie communale



# Nouvelle équipe municipale



Anny Marsan a décidé de céder sa place de premier édile de la commune. Merci pour ces nombreuses années passées au service des Cazalisiens et Cazalisiennes. Merci également pour le travail accompli avec le soutien des différentes équipes municipales. Bonne retraite bien méritée !

C'est ainsi que le 27 mai 2020 sont entrés en fonction les nouveaux membres du Conseil Municipal, fraîchement élus dès le premier tour de scrutin.



		Titulaires	Suppléants
D E L E G U E S	Communauté de Communes Chalosse Tursan	Claude LABEGARIA	Didier CASTETS
	SYDEC	Claude LABEGARIA	Didier CASTETS
	SIETOM	Françoise LASSERRE	Olivier MARSAN
	SIVU scolaire Le Luy de France	Claude LABEGARIA - Marie-Anne THONNELIER - Camille ROUX	
	Syndicat des Eschourdes	Sylvie DEFFREIX Marc GAILLARDOU	Didier CASTETS Marie-Anne THONNELIER
	ALPI	Patrick RECALT GUISSAGAITS	Hervé DUSPOUYS
	Correspondant défense	Fabrice DUMAS	
C O M M U N I S T A L E S	Voirie	Didier CASTETS – Fabrice DUMAS – Camille ROUX – Hervé DUSPOUYS – Marie-Anne THONNELIER	
	Bâtiments	Sylvie DEFFREIX – Marc GAILLARDOU – Françoise LASSERRE – Patrick RECALT-GUISSAGAITS – Olivier MARSAN	
	Finances	tous les conseillers	
	Espaces verts	tous les conseillers	
	Fêtes et cérémonies	tous les conseillers	
	Location salles et logements	Sylvie DEFFREIX – Françoise LASSERRE	
	Informations Internet	Patrick RECALT-GUISSAGAITS – Marc GAILLARDOU – Sylvie DEFFREIX – Françoise LASSERRE – Marie-Anne THONNELIER	

# Réalisations 2020

## Extension de la salle des associations

Anny MARSAN et son équipe municipale ont décidé et concrétisé le projet d'extension de la salle des associations en y intégrant, à la demande de l'ACCA de Cazalis, un espace d'éviscération du gibier. Les travaux ont débuté fin 2019. Michel Lesca, maçon en charge du chantier, nous a signalé un problème. En effet, le terrassement a fait apparaître une complication pour l'assise du bâtiment. Une étude de sol s'est révélée nécessaire afin d'adapter les travaux de fondation avec bien évidemment une plus-value financière.



Voici le récapitulatif financier de l'ensemble du projet

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Objet	Montant
Maçonnerie	58 458,54 €	DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)	35 520,00 €
Charpente	10 982,88 €	FEC (Fond d'Equipement des Communes)	3 916,96 €
Menuiseries	7 595,28 €	Récupération de la TVA	20 704,81 €
Carrelage	8 819,88 €		
Peintures	1 107,00 €		
Panneaux sandwichs et chambre froide	15 903,72 €		
Electricité	5 140,66 €		
Plomberie	1 186,69 €		
Etude de sol	2 084,40 €		
Honoraires architecte	12 240,00 €		
Annonces Landaises	279,00 €		
Achat terrain	2 420,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>126 218,05 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>60 141,77 €</b>

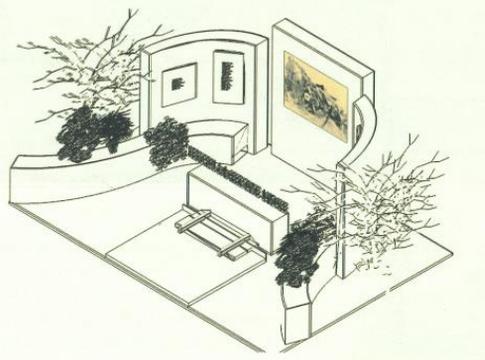
**Reste à charge de la commune : 66 076,28 €**

# Réalisations 2020

## Subventions aux associations

La commune accorde chaque année aux associations une subvention pour les aider financièrement à l'organisation de manifestations ou tout simplement à leur fonctionnement. Voici le détail pour 2020.

Associations	Montant
Comité des fêtes	600,00 €
ACCA	400,00 €
Entraide Hagetmautienne	100,00 €



## Subvention exceptionnelle

Les communes du département ont été sollicitées pour aider au financement du Mémorial de la Résistance Landaise qui sera édifié à Téthieu.

Le Conseil Municipal de Cazalis a décidé de contribuer symboliquement à hauteur de 1 € par habitant soit 138 €.

## Matériel mairie

La mairie s'est dotée d'un ordinateur portable, d'un vidéoprojecteur et d'un écran de projection.

**Montant : 1945,20 € TTC**



## Débroussailleuse

L'ancienne débroussailleuse ayant décidé de « prendre sa retraite », elle a été renouvelée par un modèle plus puissant.

**Montant : 860,00 € TTC**

## Talus côté salle polyvalente

Le talus côté salle polyvalente avait besoin d'un lifting. Le muret, initialement en bois, reconstruit en pierre dans la continuité de l'existant s'est vu paré de différentes plantations.

**Montant : 3457,20 € TTC** à l'entreprise Bois et travaux du Tursan pour la maçonnerie et **3601,83 €** à l'entreprise Lataste pour la fournitures et le travail de plantations du talus.



## Réfection de la cour du logement du presbytère

Suite aux travaux d'extension de la salle des associations, la cour du logement attenante s'est trouvée fortement dégradée. La municipalité a donc décidé son réaménagement total. La création d'un espace goudronné, d'un espace caillouté (où se trouve l'assainissement) et un dernier espace terrasse en béton désactivé sont venus embellir notre logement.



**Montant : 7 171,38 € TTC**

## Mobilier Poste

Sur les conseils de M Cassède, responsable aménagement technique des points d'accueil de La Poste, nous avons imaginé une solution de réaménagement de l'espace « Agence Postale » afin de le rendre plus fonctionnel.

Grâce au mobilier fourni par la Poste (un meuble compartimenté pour les différents outils de travail, une prolongation de bureau et une vitrine d'exposition), nous avons optimisé l'espace et rendu l'accueil plus agréable.



## Suite aux intempéries :

**Montant : pris en charge par la Poste**

### Ruisseau du Bidaou

Le ruisseau du Bidaou était complètement ensablé et le pont communal obstrué. Afin de remédier à ce problème, le syndicat de rivières a programmé les travaux fin 2020.



### Route Départementale

Sur la route départementale, un éboulement de l'accotement route d'Amou a été constaté. Le ravin qui s'est formé pouvait à la longue endommager la chaussée. Les services techniques du Conseil Départementale ont réalisé un enrochement afin de sécuriser les lieux.

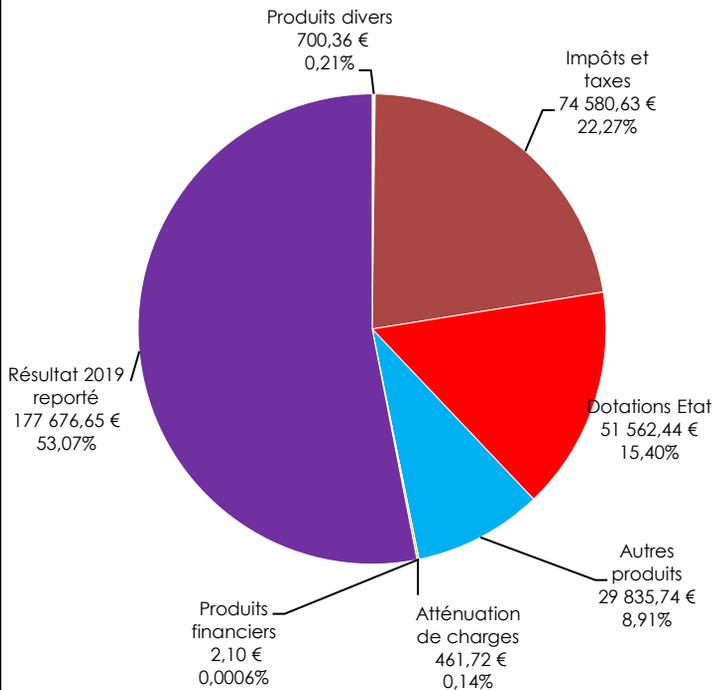
### Effondrement talus

Depuis la création du nouveau parking et les pluies des derniers mois, nous avons constaté un effondrement du talus à l'arrière du bourg. Des bordures pour canaliser l'eau venant du parking ont été installées par les conseillers municipaux.



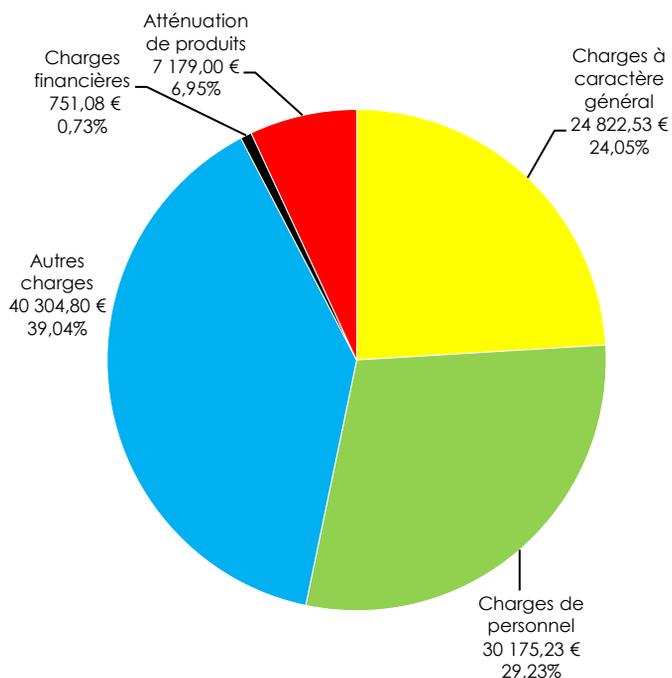
**Montant : 568,50 €**

## Recettes de fonctionnement 334 819,64 €



- Résultat reporté 2019
- Produits divers : ordures ménagères des loyers communaux et redevance d'occupation du domaine public
- Impôts et taxes : impôts locaux, compensation de la Communauté de Communes, FPIC et taxe additionnelle aux droits de mutation
- Dotations et participations : toutes les dotations de l'Etat
- Autres produits : loyers, locations salle et subvention de la Poste.
- Produits financiers : intérêts des parts sociales

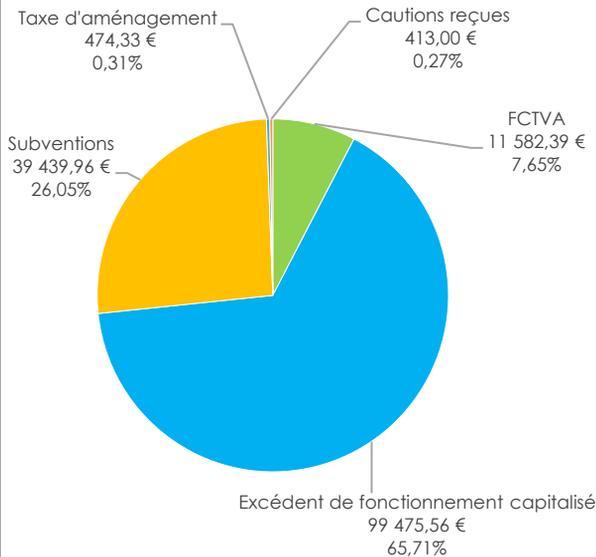
## Dépenses de fonctionnement 103 232,64 €



- Charges à caractère général : eau, électricité, achats divers produits et équipements, maintenances diverses, entretien voirie, bâtiments, matériels, organisation cérémonies, assurance, impôts, frais affranchissement et télécommunication.
- Charges de personnel : masse salariale avec différentes cotisations obligatoires, visites médicales
- Charges de gestion courante : indemnités des élus, charges obligatoires (SIVU, service incendie,...), subventions aux associations
- Charges financières : Intérêts des emprunts.
- Charges exceptionnelles : subventions voyages scolaires.

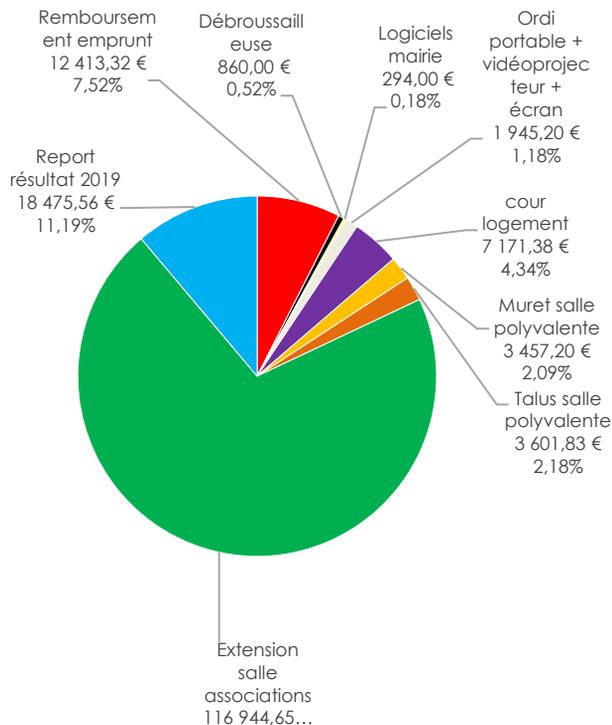
# Réalisations 2020

## Recettes d'investissement 151 385,24 €



- Cautions reçues des locataires des logements communaux
- Subventions reçues pour l'extension de la salle des associations :
  - 3919,96 € - FEC
  - 35520,00 € - DETR
- FCTVA : la TVA perçue en 2020 est celle concernant les dépenses d'investissement de 2018
- Taxe d'aménagement : part communale de cette taxe d'urbanisme appliquée sur diverses constructions et aménagements.
- Excédent de fonctionnement capitalisé : part qui sert au financement de l'investissement

## Dépenses d'investissement 165 163,14 €



- Report résultat 2019
- Remboursement emprunts : remboursement du capital des emprunts
- Logiciels : signature électronique
- Remplacement de la débroussailleuse
- Informatique mairie : achat d'un ordinateur portable, d'un vidéoprojecteur et d'un écran sur pied
- Cour logement : réfection de la cour suite aux travaux d'extension de la salle des associations
- Muret salle polyvalente : remplacement du bois par un muret en pierre
- Talus salle polyvalente : aménagement paysager du talus
- Extension salle des associations : travaux de création de cette extension.

## Reprise des tombes en état d'abandon

Afin de libérer des espaces, la précédente municipalité a lancé à compter de 2015 la procédure administrative de reprise des concessions en état d'abandon dans le cimetière communal : 16 emplacements vont être réhabilités courant 2021 par l'entreprise Crabos de Saint-Aubin.

Le caveau repris sera transformé en partie en ossuaire (lieu où seront entreposés les ossements récupérés dans les emplacements réhabilités) et pour l'autre partie en caveau communal d'attente (emplacement où peut être entreposé temporairement un cercueil).



## Travaux divers sur les bâtiments communaux



La nouvelle municipalité a décidé de réaliser divers travaux sur les bâtiments communaux courant 2021. Sont prévus :

A la mairie :

- de remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur réversible
- de repeindre l'intérieur (murs et boiseries)
- de changer les menuiseries dégradées à l'arrière de la mairie

A la salle des associations :

- de repeindre l'intérieur
- d'installer un garde-corps sur le muret du parking

A la salle polyvalente :

- de réaliser la mise en accessibilité de WC : rajout d'un urinoir, remplacement du WC handicapé,
- de carreler le sol des WC
- de réparer la porte coupe-feu.



## Site internet

A l'heure du numérique, les élus ont décidé de créer un site internet pour la commune de Cazalis.

Vous serez ainsi régulièrement informé des nouvelles actualités concernant notre collectivité. Vous y trouverez des informations sur vos démarches administratives, l'actualité de la commune,....

Présentation du site au prochain bulletin...



## Etat Civil 2020



**Jade** est née le 05 mai 2020 au foyer de **Octavie CAZAUX et Florent DARTIGUELONGUE**

**Clémence** est née le 03 juillet 2020 au foyer de **Tiphaine BRUNET et Loïc LATORRE**

**Marcel GAUTHE** nous a quittés le 30 août 2020

**Michel CASCAILH** nous a quittés le 07 septembre 2020

**Jean DUDEZ** nous a quittés le 11 novembre 2020

**Henriette DUFOURCQ** nous a quittés le 07 décembre 2020

## Horaires et coordonnées de la mairie et de l'Agence postale

La Mairie et l'Agence Postale de Cazalis sont ouvertes aux heures suivantes :

Lundi de 14h00 à 18h30

Mardi de 14h00 à 18h30

Jeudi de 08h30 à 12h30

Vendredi de 08h30 à 12h00

Téléphone : 05.58.79.37.31

Fax : 05.58.79.85.62

Mail : [mairie.cazalis40@orange.fr](mailto:mairie.cazalis40@orange.fr)



## Services de la mairie :



La mairie vous propose un service gratuit pour vos photocopies. Il vous sera demandé de fournir le papier si un volume important de copies est à réaliser.

De même, la mairie s'est dotée d'une plastifieuse qui est à votre disposition gratuitement au secrétariat.



Ces services sont proposés aux habitants sans contrepartie financière pour l'instant. Faites-en donc bon usage !

## Nouvel employé communal

Après le départ de Philippe Lopez fin janvier 2020, la commune a choisi Thierry Dubroca pour lui succéder au poste d'employé communal.

Embauché en contrat Parcours Emploi Compétence, contrat aidé par l'Etat, il assure l'entretien du village et des bâtiments communaux.



# Informations communales

## Subvention voyage scolaire



La municipalité accorde une aide de 50 € par an et par enfant de Cazalis pour le financement d'un voyage de 3 jours minimum organisé dans le cadre scolaire. Le versement sera effectué sur la présentation d'un RIB et d'une attestation de participation au voyage établie par l'établissement.

## Tarifs de location de la salle polyvalente

Pour les habitants de la commune :

10 € la 1<sup>ère</sup> location

50 € à partir de la 2<sup>ème</sup> location de l'année

Pour les habitants hors commune :

200 € pour une journée

100 € par journée supplémentaire

300 € forfait week-end (mariage)

Pour les associations hors commune :

100 € par location



Pièces à fournir :

Caution : 300 €

Attestation d'assurance responsabilité civile



Vu l'agrandissement effectué à la salle des associations, le Conseil Municipal a décidé de la louer aux habitants de Cazalis pour des petits repas. Voici les tarifs qui seront appliqués : 10 € par location.

150 € de caution et une attestation d'assurance responsabilité civile seront à fournir pour la location.

## Tarifs des concessions

La municipalité a décidé les tarifs de vente pour un emplacement simple (2 m<sup>2</sup> environ) dans le cimetière communal.

Pour un emplacement pour 15 ans : 100 €

Pour un emplacement pour 30 ans : 200 €

Pour un emplacement pour 50 ans : 300 €

Columbarium composé de cases de 2 urnes :

- Une case pour 15 ans : 300 €

- Une case pour 30 ans : 500 €

Prenez contact avec la mairie pour tous renseignements.



## Situation sanitaire

La France et le monde entier connaît depuis le printemps 2020 une crise sanitaire que personne n'aurait pu imaginer. Abasourdis par les annonces de Monsieur le Président de la République, à compter du 16 mars 2020, nous avons dû respecter un confinement total pendant plusieurs semaines pour enrayer la propagation du virus de la COVID-19. Par la suite, un nouveau mode de vie s'impose à nous tous : plus de rassemblements, plus de festivités, plus d'embrassades, port d'un masque obligatoire, désinfection régulière des mains... Le but : se protéger et protéger notre entourage et surtout les personnes les plus fragiles.



En cette période difficile, la municipalité de Cazalis a essayé d'aider au mieux les habitants. Pour cela, la commune a pris part au groupement de commandes de masques instauré par le Conseil Départemental et l'Association des Maires des Landes qui a permis un approvisionnement plus rapide à l'heure où les fournisseurs se trouvaient dévalisés.

Chaque Cazalisien et Cazalisienne s'est vu doté de masques chirurgicaux et en tissu et cela gratuitement.

## Raticide

Comme les années précédentes, la commune de Cazalis propose la distribution de raticide à toute personne qui en fait la demande. Munissez-vous d'un contenant et adressez-vous à la mairie.



## Poteaux téléphoniques

Les intempéries provoquent régulièrement des dommages sur les poteaux et câbles téléphoniques.

Si vous constatez ce genre de problème, relevez les numéros (si vous le pouvez) sur l'étiquette bleue et signalez-le à la mairie. Pour faire le signalement, il faudra un maximum d'informations (poteau bois ou béton, état des câbles, si accessible à hauteur d'homme,...)

## Points tri sélectif et ordures ménagères

Régulièrement, l'employé communal ou les élus nettoient les abords du point tri sélectif situé sur la place de l'église.

Tout ce qui peut rentrer dans les containers doit y être glissé à l'intérieur. Tout le reste doit être évacué vers la déchetterie.

De même, merci de ne rien déposer aux abords des containers d'ordures ménagères.

Aimeriez-vous que l'on fasse la même chose chez vous ?... Je ne pense pas! Alors, merci de respecter ces lieux.



## La réforme fiscale

Suite à la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les communes perdent une part conséquente de recettes que l'Etat cherche à compenser.

Dans la loi de finances 2020, les instances gouvernementales ont donc prévu, pour l'année 2021, de transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties aux communes et ainsi équilibrer leur budget.



### Concrètement, qu'est-ce que cela va changer pour nous contribuables ?

Le montant de notre impôt évoluera dans les conditions habituelles par la variation annuelle des bases d'imposition initiée par l'Etat.

En 2021, pour le foncier bâti, l'Etat impose aux communes le vote d'un taux correspondant au cumul des parts communale et départementale.

Année	2020	2021
Taux communal	13,29 %	30,26 %
Taux départemental	16,97 %	Néant
<b>TOTAL</b>	<b>30,26 %</b>	<b>30,26%</b>

### Rendez-vous électoraux 2021 :



Les 20 et 27 juin 2021, auront lieu les élections départementales et régionales.

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous avez jusqu'au vendredi 14 mai 2021 pour le faire auprès de la mairie.

### **Nouveauté :**

Depuis le 6 avril 2021, vous avez la possibilité de dématérialiser vos procurations de vote.

A cet effet, il vous suffit de vous rendre sur le site [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr). Vous utilisez le système France Connect pour vous identifier (France Connect permet d'utiliser les identifiants d'un compte existant : [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), [ameli.fr](http://ameli.fr), l'Identité Numérique La Poste, [MobileConnect](http://MobileConnect) et moi, [msa.fr](http://msa.fr) et [Alicem](http://Alicem)).

Une fois connecté, vous renseignez précisément les données de votre procuration.

Il ne vous reste plus qu'à vous rendre à la brigade de Gendarmerie ou au commissariat de Police, muni de la référence de votre demande de procuration et de votre pièce d'identité, pour faire valider votre procuration. Par la suite, les forces de l'ordre transmettent cette dernière à la mairie concernée.

Une fois les vérifications effectuées, vous recevrez un message de la mairie pour la prise en compte de la procuration.

## Association Roulons solidaire

L'association «Roulons Solidaire» a pour objectif de développer un service de transport basé sur le bénévolat et l'échange ; pour permettre d'aider des personnes dépourvues de moyens de locomotion.



Pour qui ? L'association est ouverte à toute personne majeure et résidente sur Hagetmau et son canton.

Quels services ? Pour accompagner les personnes dans les déplacements occasionnels : visites médicales, démarches administratives et sociales, courses,... (Sont exclus les transports pris en charge par l'assurance maladie, les caisses de retraite, les mutuelles, etc...)

Où ? : Dans un rayon géographique limité à 50km autour d'Hagetmau.

Quelle participation ?

- L'adhésion annuelle à l'association (5€/an).
- Une participation aux frais de déplacement du chauffeur bénévole à hauteur de 0,25€/Km.
- Un reçu vous sera remis par le chauffeur.

Comment en bénéficier ? Vous êtes intéressés par ce service, vous pouvez contacter notre référent pour Cazalis : Anny Marsan au 06.70.12.78.57

Le bourg a eu droit à son embellissement, grâce à la réfection du talus de la salle polyvalente. Sans oublier les anciennes réalisations qui ont pris de l'ampleur pour le plaisir des yeux.

La généreuse jachère a éclairé le ciel cazalisien, par ses multiples couleurs et son abondance. Un effet très réussi pour agrémenter l'extension de la salle des associations.

## FLEURS ET TALUS



Eliane et les bénévoles ont œuvré à toutes les étapes, pour obtenir un fleurissement agréable et soigné.



## Quelques mots de l'Agence Postale de Cazalis...

Même si le confinement vous a incité à réaliser vos opérations par internet, n'oubliez pas que l'Agence Postale de Cazalis a besoin de vous pour fonctionner. Céline reste à l'écoute de vos besoins et saura vous conseiller au mieux. Ce service de proximité reste indispensable pour certaines personnes. Ne l'oublions pas ...

Merci d'avance de nous permettre de garder ce bureau dans notre petite commune et surtout ne relâchons pas nos efforts, privilégions le contact humain !

L'Agence Postale Communale vous offre toujours la plupart des services d'un bureau de Poste (Achat de timbres, prêt-à-poster, colissimos, emballages divers, ... affranchissement courrier, colis, contrat de réexpédition de courrier, pour les titulaires d'un compte à la Banque Postale retrait ou dépôt d'espèces d'un CCP ou compte épargne dans la limite de 500 € par période de 7 jours).

La Poste diversifie son offre en proposant divers services que cela soit en agence ou en bureau ou sur internet.

### **Nouveauté dans votre Agence Postale de Cazalis**



Depuis peu, La Poste Mobile est arrivée dans votre Agence Postale. Ainsi, vous trouverez différentes gammes suivant votre utilisation. Voici une brève présentation :

La Poste Mobile utilise le réseau SFR. Trois offres en Agence Postale vous seront proposées suivant votre temps d'appel, vos envois de SMS et votre utilisation d'internet.

Si vous possédez déjà un téléphone mobile, l'offre kit SIM peut vous convenir :

#### **L'offre kit SIM prépayé :**

Vous achetez votre carte SIM en Agence, vous l'activez sur internet comme expliqué, puis vous rechargez au fur et à mesure de vos besoins. Si vous choisissez cette solution, vous n'avez pas la possibilité de conserver votre numéro de téléphone actuel .

#### **L'offre kit SIM avec abonnement sans engagement :**

Comme ci-dessus, vous achetez votre kit SIM en agence, vous l'activez sur internet et vous choisissez l'abonnement mensuel que vous désirez. Vous pouvez garder votre numéro de téléphone actuel

<p><b>4<sup>€99</sup></b> /mois</p> <p>SANS ENGAGEMENT</p> <p><b>100Mo</b> inclus puis facturé 0,05€/Mo</p> <p>2h existe en bloqué à 7,99€/mois</p> <p>SMS &amp; MMS illimités</p> <p>✓ FORFAIT UTILISABLE DEPUIS L'EUROPE ET LES DOM/COM</p> <p><b>100Mo</b> 2H SMS &amp; MMS ILLIMITÉS</p>	<p><b>6<sup>€99</sup></b> /mois</p> <p>SANS ENGAGEMENT</p> <p><b>100Mo</b> inclus puis facturé 0,05€/Mo</p> <p>Appels illimités France et DOM</p> <p>SMS &amp; MMS illimités</p> <p>✓ FORFAIT UTILISABLE DEPUIS L'EUROPE ET LES DOM/COM</p> <p><b>100 Mo</b> APPELS ILLIMITÉS SMS &amp; MMS ILLIMITÉS</p>	<p><b>10<sup>€99</sup></b> /mois</p> <p>SANS ENGAGEMENT</p> <p><b>30Go</b> inclus puis rechargeable</p> <p>Appels illimités France et DOM</p> <p>SMS France et DOM &amp; MMS illimités</p> <p>✓ FORFAIT UTILISABLE DEPUIS L'EUROPE ET LES DOM/COM</p> <p><b>10GO</b> APPELS ILLIMITÉS SMS &amp; MMS ILLIMITÉS</p>	<p><b>14<sup>€99</sup></b> /mois</p> <p>SANS ENGAGEMENT</p> <p><b>50Go</b> inclus puis rechargeable</p> <p>Appels illimités France et DOM</p> <p>SMS France et DOM &amp; MMS illimités</p> <p>✓ FORFAIT UTILISABLE DEPUIS L'EUROPE ET LES DOM/COM</p> <p><b>10GO</b> APPELS ILLIMITÉS SMS &amp; MMS ILLIMITÉS</p>
--	---	---	---

Vous ne disposez pas d'un mobile, l'offre d'un forfait avec engagement vous permet d'obtenir en même temps, des téléphones mobiles à prix préférentiels. Voici les offres d'abonnement :

<b>9<sup>€99</sup></b> /mois	<b>19<sup>€99</sup></b> /mois	<b>29<sup>€99</sup></b> /mois
<b>200Mo</b> inclus puis facturé 0.05€/Mo	<b>30Go</b> débit réduit au-délà	<b>60Go</b> débit réduit au-délà
<b>3h</b> existe en bloqué +3€/mois	<b>Appels illimités</b> France et DOM	<b>Appels illimités</b> France et DOM & vers l'international
<b>SMS &amp; MMS illimités</b>	<b>SMS France et DOM &amp; MMS illimités</b>	<b>SMS France et DOM &amp; MMS illimités</b>
<b>Avantage</b>  Musique illimitée sur tout le catalogue Universal Music	<b>Avantage</b>  Musique illimitée sur tout le catalogue Universal Music	<b>Avantage</b>  Musique illimitée sur tout le catalogue Universal Music
 <b>FORFAIT UTILISABLE DEPUIS L'EUROPE ET LES DOM/COM</b>	 <b>FORFAIT UTILISABLE DEPUIS L'EUROPE ET LES DOM/COM</b>	 <b>FORFAIT UTILISABLE DEPUIS L'EUROPE ET LES DOM/COM</b>
<b>200Mo</b> 3H SMS & MMS ILLIMITÉS	<b>15 Go</b> APPELS ILLIMITÉS SMS & MMS ILLIMITÉS	<b>20 Go</b> APPELS ILLIMITÉS SMS & MMS ILLIMITÉS

N'hésitez pas à venir vous renseigner dans l'Agence Postale de Cazalis. Toutes les modalités d'adhésion à la Poste Mobile vous seront expliquées.

## La Poste, c'est aussi l'humain !

### Des formules d'abonnement en fonction de vos besoins et sans engagement<sup>(6)</sup>

- 1 Formule Visite régulière du facteur**  
**19,90 € TTC par mois<sup>(7)</sup>**  
 soit 9,95 € TTC après crédit d'impôt<sup>(7)</sup>  
  - ▶ 1 visite du facteur par semaine.
  - ▶ Les proches tenus informés à chaque visite.
  - ▶ Votre journal familial Famileo offert chaque mois.

**Un rendez-vous convivial chaque semaine.**
- 2 Formule Téléassistance**  
**19,90 € TTC par mois<sup>(7)</sup>**  
 soit 9,95 € TTC après crédit d'impôt<sup>(7)</sup>  
  - ▶ Des opérateurs joignables d'un simple geste 24h/24 et 7j/7 pour les situations d'urgence ou un échange convivial.
  - ▶ Installation du matériel simple et rapide.

Service opéré par Europ Téléassistance, spécialiste français de la téléassistance.

**Toujours en sécurité chez soi.**
- 3 Formule Visite régulière du facteur + Téléassistance**  
**37,90 € TTC par mois<sup>(7)</sup>**  
 soit 18,95 € TTC après crédit d'impôt<sup>(7)</sup>  
  - ▶ 1 visite du facteur par semaine.
  - ▶ Les proches tenus informés à chaque visite.
  - ▶ Votre journal familial Famileo offert chaque mois.
  - ▶ La téléassistance 24h24 et 7j/7, opérée par Europ Téléassistance.

**La sécurité et la convivialité en une seule formule.**

Un nouveau service, proposé par la Poste, s'appelle « Veiller sur mes parents ». C'est une formule avec abonnement sans engagement qui comprend la visite du facteur avec le rapport fait aux proches, la possibilité d'avoir la téléassistance.

Cela permet de rassurer à la fois les personnes âgées car ils ont une visite quotidienne mais aussi les proches car ils disposent d'un rapport journalier de la santé de leurs parents.

Pour avoir des renseignements ou souscrire à cette offre :

- Tel : 0 800 000 011 (du lundi au vendredi de 08h30 à 19h et le samedi de 08h30 à 13h)
- Site internet : [www.laposte.fr/veillersurmesparents](http://www.laposte.fr/veillersurmesparents)
- En bureau de poste
- Après du facteur

Communauté de communes  
**Chalosse Tursan**



La vie  
intercommunale

## LA FIBRE OPTIQUE

### C'est quoi ?

La fibre optique est un mince fil de verre transportant des données informatiques à la vitesse de la lumière. Elle permet d'offrir des débits 40 fois plus importants que l'ADSL.

### Objectif fibre 2022 :

L'Appel à Manifestation d'Engagements Locaux des Landes, signé en 2019, a permis de faire évoluer l'objectif de couverture en très haut débit de 70% à 100% d'ici fin 2022.

### Préparer l'arrivée de la fibre optique – l'élagage :

La fibre optique arrive sur votre Cazalis d'ici fin 2022. Pensez à élaguer vos plantations pour faciliter le déploiement de la fibre optique et la maintenance du réseau. A défaut d'élagage, le déploiement de la fibre peut être repoussé.

**Le tirage des câbles de fibre optique utilisera au maximum les infrastructures existantes pour permettre un déploiement rapide tout en limitant la gêne occasionnée et les coûts de travaux, selon deux méthodes :**

- en souterrain, via notamment les fourreaux existants de l'opérateur historique *Orange* et des collectivités,
- en aérien, avec l'utilisation principalement des poteaux d'*Orange* supportant le réseau téléphonique en cuivre, ou des appuis gérés par *ENEDIS*, supportant le réseau électrique basse tension.



### POURQUOI FAUT-IL ÉLAGUER ?

Les plantations situées à proximité des réseaux aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire en cas de frottement ou de chute de branches une interruption de service. Les végétaux peuvent également gêner ou empêcher l'accès aux poteaux. Dans le cas des supports appartenant à *Orange*, la fibre

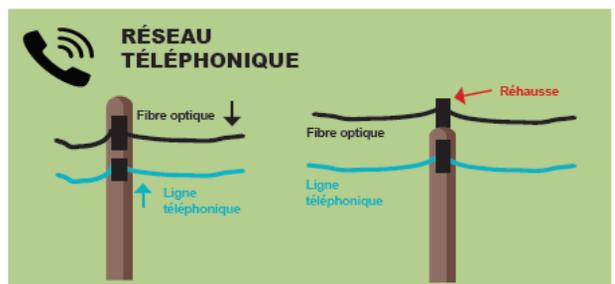
optique sera installée en général au sommet du poteau, avec ou sans rehausse selon la configuration.

Dans le cas des supports gérés par *ENEDIS*, la fibre sera installée sous la ligne électrique à des hauteurs comprises entre 4 mètres et 6 mètres selon la localisation. Ce cas sera néanmoins limité.



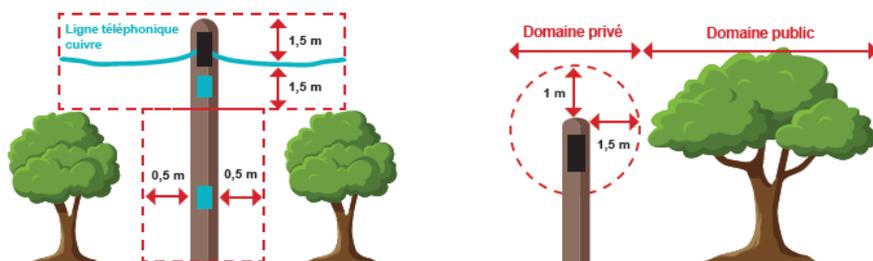
### QUI DOIT ÉLAGUER ?

Si les plantations sont implantées sur une propriété privée et que les distances entre les branches et les lignes ne respectent pas la réglementation (voir illustrations), alors conformément à l'article 85 de la Loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique, il est de la responsabilité du propriétaire du terrain, du fermier ou leurs représentants, de prendre en charge les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe et l'élagage. L'élagage peut être réalisé par le propriétaire lui-même ou par une entreprise agréée de son choix.



### QUELLES SONT LES DISTANCES À RESPECTER ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance de 1,5 mètres et 0,50 mètre en largeur autour des lignes téléphoniques.



**À RETENIR!**

À DÉFAUT D'ÉLAGAGE, LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR VOTRE COMMUNE PEUT ÊTRE REPOUSSÉ. La commune incite les propriétaires à anticiper et à réaliser un élagage régulier et respectueux.

## Communauté de communes Chalosse Tursan

Suite aux élections municipales, les élus communautaires ont été également renouvelés. Voici le nouveau trombinoscope de la Communauté de Communes Chalosse Tursan.



Pascale REQUENNA  
Présidente  
Maire de Hagetmau



Pascal BEAUMONT  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
Maire de Miramont-Sensacq

Gilbert LANNE  
2<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Haut-Mauco

Michel PRUGUE  
3<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Mant

Jean LAFFITTE  
4<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Arboucave

Arnaud TAUZIN  
5<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Saint-Sever

Dominique CAZAUBIEIH  
6<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Monségur



André PASSICOS  
7<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Pimbo

Frédéric LAFITTE  
8<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire d'Auvice

Geneviève ANACLET  
9<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Maire de Serreslous et Arribans

Aimée LABORDE  
10<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Maire de Saint-Cricq-Chalosse

Gilles COUTURE  
11<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Geaune

Jean-Jacques DEHEZ  
12<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Montsougé



Jean-Jacques DANÉ  
Conseiller délégué  
Adjoint de Poudenx

Benoît BANCONS  
Conseiller délégué  
Maire de Coudres

Alain DULUCQ  
Conseiller délégué  
Maire de Payros-Cazautets

Marcel PRUET  
Conseiller délégué  
Maire d'Audignon



Vincent DARTHOS  
Maire  
Aubagnan

Jean-Louis LAPORTE  
Maire  
Banos

Séverine HINX  
Maire  
Bas-Mauco

Jean-Marc DUPOUY  
Maire  
Bats

Roland GUICHANÉ  
Maire  
Castelnau-Tursan

Dominique LASTES  
Maire  
Castelnér



Daniel CARDONNE  
Maire  
Cauna

Claude LABEGARIA  
Maire  
Cazalis

Patricia LAMUDE  
Maire  
Clèdes

Franck BEDIN  
Maire  
Dumes

Bernard LABADIE  
Maire  
Eyres-Moncubé

Philippe PINEAU  
Maire  
Fargues



Jean-Claude CATUHE  
Adjoint  
Hagetmau

Carmen CASTRO MAUVOISIN  
Adjointe  
Hagetmau

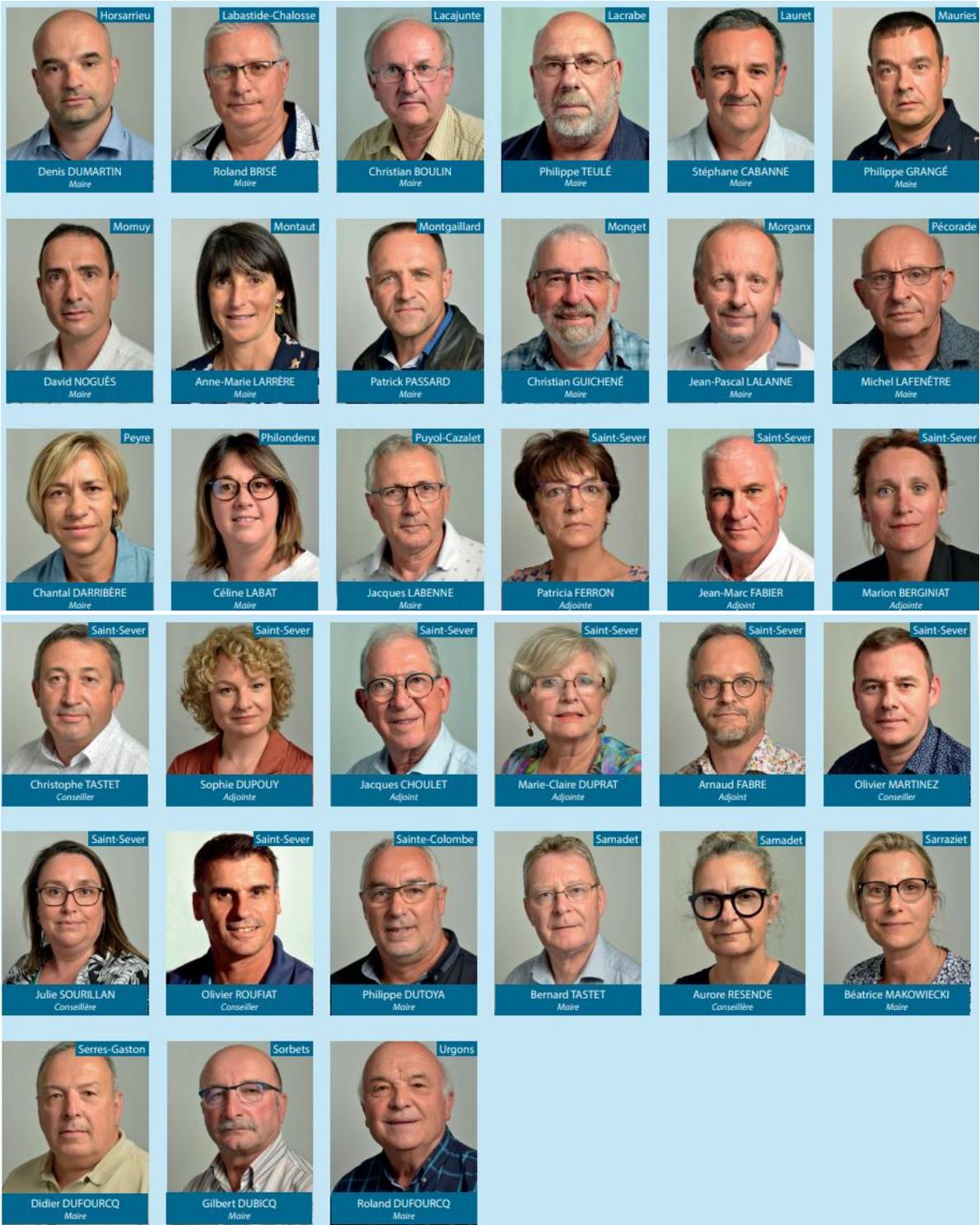
Christian LAFARGUE  
Adjoint  
Hagetmau

Colette DESTRADE  
Adjointe  
Hagetmau

Benoît LABAT  
Adjoint  
Hagetmau

Clémence PONS  
Adjointe  
Hagetmau

# CDC Chalosse Tursan



## Point info !

Vous pouvez retrouver un bon nombre d'informations sur l'ensemble des services communautaires sur le site [www.chalosse-tursan.fr](http://www.chalosse-tursan.fr)  
L'actualité, les différents projets, les compte-rendus, les coordonnées des divers services,....



Suite aux élections municipales, la composition du comité syndical a été renouvelée avec les nouveaux élus.

Madame Odile Lafitte, jusqu'alors Présidente, a décidé de laisser sa place. Voici la nouvelle composition du bureau élu par le comité syndical :

#### Présidence :

•**Mme Christine FOURNADET** :Présidente du SIETOM, Présidente de la CC Coteaux et Vallées des Luys, Maire de Castelnau-Chalosse

#### Vice-Présidences :

•**Mme Ghislaine LALANNE** : 1ère vice-Présidente à la valorisation matière organique et énergétique, CC Terres de Chalosse, Maire de Caupenne

•**Mme Marlène RASOAMAHARO** : 2<sup>ème</sup> vice-Présidente à la communication en faveur du tri, la prévention et l'éco-exemplarité , CC du Pays Tarusate, Conseillère municipale de Souprosse,

•**M. Marcel PRUET** : 3<sup>ème</sup> vice-Président aux finances et à l'administration générale, CC Chalosse Tursan, Maire d'Audignon,

•**M. Thierry CALOONE** : 4<sup>ème</sup> vice-Président à l'optimisation des collectes (ordures ménagères, collecte sélective et déchetteries), CC Pays d'Orthe et Arrigans, Maire d'Ossages

#### Membres du bureau syndical :

**M. Pascal PIFAUDAT** : CC Chalosse Tursan, Maire-Adjoint de Pécorade

**Mme Aimée LABORDE** : CC Chalosse Tursan, Maire de Saint-Cricq-Chalosse

**M. Jean-Claude CATUHE** : CC Chalosse Tursan, Maire-Adjoint d'Hagetmau

**Mme Laurence DARRIBEAU** : CC Chalosse Tursan, Maire-Adjoint de Sorbets

**M. Thierry LABORDE** : CC Coteaux et Vallées des Luys, Maire de Donzacq

**M. Guillaume LALANNE** : CC Terres de Chalosse, Maire de Toulouzette

**M. Laurent TOLLIS** : CC Terres de Chalosse, Maire-Adjoint de Montfort-en-Chalosse

**M. Michel ROUSSEL** : CC Terres de Chalosse, Maire de Laurède

**M. Jean-Marie DARBAYAN** : CC du Pays Tarusate, Maire-Adjoint de Pontonx-sur-l'Adour

**M. Jean-Marc BROUCH** : CC du Pays Tarusate, Maire de Beylongue

Vous pouvez retrouver l'intégralité des renseignements et actualités du SIETOM sur le site [www.sietomdechalosse.fr](http://www.sietomdechalosse.fr).

Vous pouvez les contacter au 05.58.98.57.57

Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie d'Hagetmau :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
09h00-12h30 13h30-17h00	Fermé	09h00-12h30 13h30-17h00	09h00-12h30 13h30-17h00	09h00-12h30 13h30-17h00	09h00-12h30 13h30-17h00



## Bilan de la collecte sélective

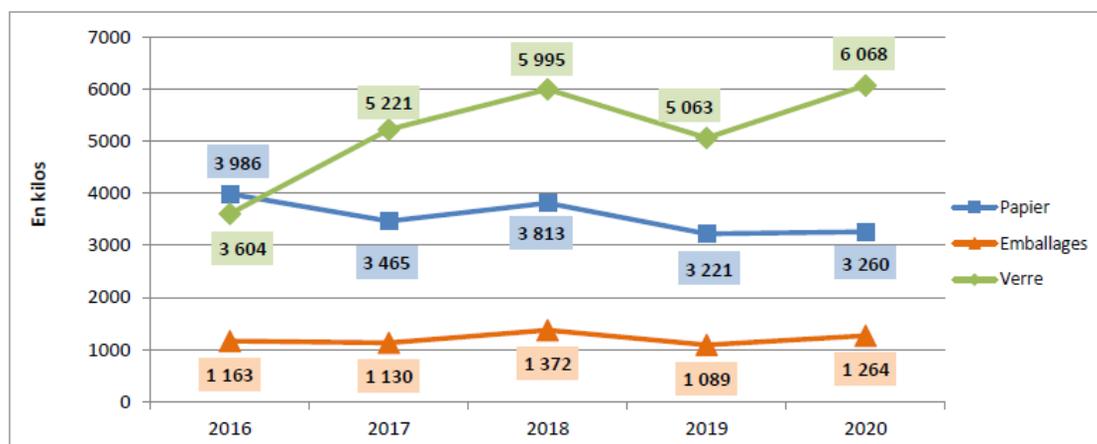
Fiche de synthèse  
Année 2020

Commune de : **CAZALIS**  
Nombre de points tri : 1  
Population 2020 : **138**

progression collectes / année 2019	Bilan des collectes de la commune et du SIETOM	
	Collectes sur la commune	Gains générés
	<b>Papier :</b> 3 260 kg	0,1 tonne éq. CO2 économisée 55 €uros de vente de papier
	<b>Emballages :</b> 1 264 kg	2,9 tonnes éq. CO2 économisées 191 €uros de vente d'emballages
	<b>Verre :</b> 6 068 kg	2,8 tonnes éq. CO2 économisées 148 €uros de vente de verre

Le tri des déchets sur votre commune a permis  $\left\{ \begin{array}{l} \text{d'économiser} \\ \text{de générer} \end{array} \right.$  **252 tonnes éq. CO2**   
**394 € de vente**

### Evolution des tonnages de la commune par rapport aux années précédentes



Moy. commune / moy. SIETOM	Ratios collectés sur la commune et le SIETOM	
	Moyenne de la commune	Moyenne du SIETOM
	<b>Papier :</b> 23,6 kg/an/hab	23,7 kg/an/hab
	<b>Emballages :</b> 9,2 kg/an/hab	8,6 kg/an/hab
	<b>Verre :</b> 44,0 kg/an/hab	32,1 kg/an/hab

### Commentaires

Les bilans de collecte sur votre commune montrent que le tri des déchets fonctionne bien.  
Le service communication reste toutefois à votre disposition pour mener des actions de sensibilisation si vous le souhaitez.  
N'hésitez pas à nous contacter au 05 58 98 57 57.

# SIVU scolaire Le Luy de France



Le SIVU le Luy de France est un établissement public intercommunal qui a pour but la gestion périscolaire du RPI et la mise à disposition du personnel pour les écoles, garderies et transports scolaires. Il regroupe les communes de Argelos, Bassercles, Beyries, Castaignos Souselens, Cazalis, Momuy et Nassiet.

Les écoles se trouvent sur les communes de Momuy, Castaignos Souselens et Nassiet.



Suite aux élections municipales de mars 2020, le comité syndical a élu un nouveau bureau le 16 juin 2020 dont voici la composition :

- Président : Claude LABEGARIA de Cazalis
- 1<sup>er</sup> Vice-Président : David NOGUES de Momuy
- 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Karine LAPOS de Nassiet
- Secrétaire : Evelyne FEDENSIEU d'Argelos
- Secrétaire adjoint : Camille ROUX de Cazalis
- Trésorière : Delphine BARREAU de Beyries
- Trésorière adjointe : Marielle DUPOUY de Castaignos Souselens

Voici la répartition de l'effectif pour l'année 2020-2021 :

MOMUY			NASSIET		CASTAIGNOS			
PS	MS	GS	CP	CE1	CE1	CE2	CM1	CM2
16	16	17	20	7	9	18	15	13

Onze enfants de Cazalis sont scolarisés sur le regroupement au 1<sup>er</sup> janvier 2021 : Elya Manès, Maxime et Nathan Dulau, Enéa et Oihanna Souarn, Youna Lasserre, Célestine Roux, Cristou et Augustin Kieho, Dylan Duprat-Bourgeault, Xabi Bernet.

En prévision d'une hausse d'effectifs à la rentrée de septembre 2021, une demande a été adressée au DASEN pour la réouverture de la seconde classe de Nassiet, fermée il y a deux ans seulement. Une réponse favorable nous a été communiquée à ce jour.

Une dérogation a été sollicitée par les communes de de Momuy, Nassiet et Castaignos Souselens pour un retour à la semaine de quatre jours à la rentrée de septembre 2021.

La Participation financière 2020 de la commune de Cazalis est calculée pour 50 % selon le nombre d'habitants et pour 50% sur le nombre d'élèves inscrits à la rentrée de janvier.

Argelos	Bassercles	Beyries	Castaignos	Cazalis	Momuy	Nassiet	Total
9 868 €	6 188 €	7 840 €	23 793 €	8 301 €	29 088 €	19 922 €	105 000 €

Soit pour Cazalis, une variation de **+11,24 %** par rapport à l'année précédente

De plus, les communes n'ayant pas d'école versent une contribution financière aux communes de Momuy, Nassiet et Castaignos pour compenser les charges de personnel des cantines, de surveillance et d'entretien.

Communes	Participations
Argelos	6 060€ pour 12 élèves
Bassercles	2 525 € pour 5 élèves
Beyries	5 050 € pour 10 élèves
Cazalis	5 050 € pour 10 élèves
<b>Soit au total</b>	<b>18 685 € pour 37 élèves</b>

Au total, 63 108 € ont été dépensés. 125 élèves étaient recensés. La participation par élève est donc de 505 €.

Au total, la commune de Cazalis a payé pour 10 cazalisien scolarisés : 13 351 € **soit 1335,10 € par élève**, soit une variation de **- 2,24 %** par rapport à l'année 2019.

Pour l'année 2021, s'ajouteront les frais supplémentaires occasionnés par la COVID-19. Les statuts du SIVU ont été modifiés en ce sens.

## Quelques infos utiles concernant le SIVU ...

Siège : Mairie de Castaignos Souslens  
Adresse : SIVU Le Luy de France  
 5 place Victor Ducla  
 40700 CASTAIGNOS SOUSLENS  
Téléphone : 05.58.41.48.16  
Mail : [sivu@luydefrance.fr](mailto:sivu@luydefrance.fr)  
Secrétaire : Mireille LARRIERE

Tarifs cantine :  
 En 2020 2,57 € par repas  
 Prévision 2021 2,60 € par repas

Tarifs garderie :  
 En 2020 1,80 € par jour  
 Prévision 2021 1,82 € par jour



Les moments  
de convivialité

---

## Les bons moments de l'année



Lors de ce début d'année 2020, Anny Marsan a présenté les derniers vœux de sa mandature.

Elle a remercié tous les cazalisiens de s'être déplacés et a fait le bilan d'une année 2019, avec ses bons et ses douloureux moments.

Des figures emblématiques, nous ont quittées, en 2019 (Claude HERREYRE, Christiane PIEULET, Solange DUDEZ, François DUBOSCQ et en toute fin d'année de notre doyenne Marie LACAZEDIEU).

Elle a évoqué le recensement de la population. La commune compte 137 habitants (140 en 2014). En 2019, Naëly est venue agrandir le foyer Fanny LEMAIRE et Ghislain LASSERRE. Félicitations aux heureux parents et grands parents.

Dans les grandes lignes elle nous a expliqué les diverses actions de la communauté de communes Chalosse Tursan, dont nous faisons partie.

Notre regroupement scolaire a subi en septembre dernier la fermeture d'une classe à NASSIET malgré toutes nos interventions auprès de l'inspection d'académie. Par contre les classes de maternelle sont surchargées et rien n'a pu être obtenu pour y remédier.

Au niveau communal, un bilan exhaustif des travaux, a été dressé par Mme Le Maire. Elle a clôturé cette liste par l'agrandissement de la salle des associations et local chasse.

Après 19 ans en tant que Maire, Anny annonce son choix de ne pas briguer un nouveau mandat. Ses mots : « Je tiens à tous vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée durant ces années. Rien n'aurait été possible sans votre soutien ».

Mme Le Maire, adresse un grand merci à Eliane en tant que bénévole puis élue, pour tout le temps passé à s'occuper des fleurs mais pas que des fleurs malgré tout son travail personnel, ainsi qu'à toutes les associations qui œuvrent pour le bien vivre de notre commune, à Céline qui se tient toute l'année à votre disposition à la mairie et à l'agence postale. Merci à Babeth, à Philippe pour l'entretien des bâtiments communaux, des extérieurs, des fleurs, des calvaires.....aux bénévoles: Monique, Jackie, Françoise, Sylvie et peut-être ai-je oublié quelqu'un.

Afin de bien commencer l'année, nous avons été invités à boire le verre de l'amitié.



## 2020 ANNEE ATYPIQUE

L'année 2020 prenait ses marques, les diverses activités mises en place ont repris mais ce maudit virus en a décidé autrement.

Janvier, Février, l'après-midi détente a eu lieu, dans la bonne humeur, permettant de souhaiter les anniversaires, et de déguster les pâtisseries.

Mars, mois des élections et la traditionnelle ouverture du bar, avec un changement de dernière minute, ayant stoppé net le droit au rassemblement, l'option du repas à emporter a été privilégiée. (Grand merci aux habitants d'avoir joué le jeu).

Mais où est passée la fête des mères ? Le 07 juin, les conseillers sont allés à la rencontre des mamans de la commune. Une rose et des gâteaux leur ont été offerts.



La cérémonie du 11 Novembre n'ayant pu avoir lieu, un bouquet symbolique, pour ne pas oublier nos morts pour la France, a été confectionné avec les fleurs de la jachère communale et déposé devant le monument.



Pour terminer l'année, et que le Père Noël trouve Cazalis, l'équipe municipale a décoré le sapin.

Les rues ont aussi bénéficié de guirlandes et autres illuminations pour rendre notre sympathique village féérique.



# Les bons moments de l'année



2020

## CAZALIS

**SAMEDI 12 DECEMBRE 2020**



Malgré l'interdiction de se rassembler, les associations et le conseil municipal ont maintenu le repas du Téléthon. Pour respecter les consignes imposées, les repas étaient récupérés en drive.

Toutes les règles de distanciation ont été mises en place et appliquées par tous les participants.

Notre village a réussi, malgré cette année difficile, à réunir la somme de 1480 € au bénéfice de l'AFM TELETHON. Merci à tous d'avoir participé.

\*\*\*\*\*



Le repas des aînés étant annulé et pour pallier à cette absence de retrouvailles, le conseil municipal a décidé d'élargir l'attribution des colis de Noël, traditionnellement distribués à nos aînés de plus de 80 ans. C'est ainsi que tous les « anciens » de plus de 60 ans ont bénéficié de ce présent dans l'espoir de leur apporter un peu de réconfort en ces temps perturbés, tout en gardant l'esprit de Noël.



Comité des fêtes



Cazalis

ACCA



Cazalis

La vie  
associative

## **Le Mot de la Présidente**

Le Comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2021.

Après avoir démarré l'année avec le succès de l'Escargolade en Février, le Comité des fêtes a participé au repas du Bar en Mars, puis a vu toutes ses prévisions s'envoler à cause de la pandémie.

Le vide grenier d'avril, les fêtes communales de juin, les sorties et expositions ayant été annulés, ce n'est qu'en septembre qu'un concours de pétanque a pu être organisé, et malgré la pluie, tout le monde était très heureux de se retrouver.

La gymnastique a pu reprendre en septembre tous les lundis soir de 19 H à 20 H avant d'être interrompue au moment du 2ème confinement. Nous espérons que les cours recommencent rapidement.

Nous avons eu également la chance de participer, avec l'ACCA et la Commune, à l'organisation du Téléthon en Décembre.

Nous avons la tête pleine de projets pour 2021 mais dépendons, comme toutes les autres communes, de l'évolution de l'épidémie et des décisions gouvernementales.

Les bénévoles et le Bureau sont chaque année très heureux de s'investir dans ces diverses manifestations. Un grand coup de chapeau à tous les invités qui répondent présents en famille et entre amis.

Chères Cazalisiennes, chers Cazalisiens, n'hésitez pas à nous rejoindre pour participer à l'organisation des différents évènements à venir.

N'hésitez pas à nous soumettre vos souhaits et vos désirs d'animations pour 2021.

Nous vous rappelons la composition du bureau :

PRESIDENTE - Marie-Anne THONNELIER  
VICE-PRESIDENT - Hervé DUSPOUYS  
SECRETAIRE - Elisabeth LACAZEDIEU  
SECRETAIRE ADJOINT - Jean-Philippe LASSERRE  
TRESORIER - Chantal GAILLARDOU  
TRESORIER ADJOINT - Florent AIRAULT  
RESPONSABLE L.IV - Françoise LASSERRE  
RESPONSABLE GYM - Sylvie DEFFREIX  
MEMBRE ACTIF - Camille ROUX

La Présidente  
Marie-Anne Thonnelier

# Comité des fêtes de Cazalis

## BILAN DE L'ANNEE 2020

		RECETTES	DEPENSES
<b>GYM</b>		1 755,00 €	914,24 €
<b>Subvention</b>	mairie	600,00 €	
<b>Dons</b>	Téléthon		150,00 €
	La Holi		100,00 €
<b>Divers</b>	Encre + timbres (bureau)		197,65 €
<b>GROUPAMA</b>	Assurance multirisques association		216,82 €
<b>Escargolade</b>		1 106,00 €	1 030,26 €
<b>Pétanque</b>		579,00 €	479,87 €
<b>TOTAL</b>		<b>4 040,00 €</b>	<b>3 088,84 €</b>
<b>SOLDE DE L'ANNEE 2020 : + 951,16 €</b>			

### Concours de Pétanque le 19 septembre 2020

Malgré la période compliquée, le comité des fêtes a tenu à organiser une réunion en respectant les gestes barrières. C'est avec plaisir que les boulistes ont pu se retrouver et se divertir après un été sans fête. Nombreux étaient les participants, chacun a pu profiter de ce moment tant souhaité, sans tenir compte du niveau de pratique. Une petite restauration a été mise à disposition (sandwiches, frites, boissons).



## Gymnastique à Cazalis

Plusieurs mois de désert social et enfin reprise de la gym en septembre avant de stopper net début octobre. Le passage de la gym tonique à la gym douce sur chaise (un grand merci à l'ACCA pour le prêt des chaises), a fédéré beaucoup d'inscriptions avec une vingtaine de sportifs. L'association est très satisfaite de l'engouement suscité par cette nouvelle activité.



En septembre, les marcheurs ont modifié le jour de la marche pour étaler l'activité physique. Ils se retrouvent le vendredi matin à 9H sur la place de l'église. Venez renforcer les effectifs. Les nouveaux venus sont toujours les bienvenus.

## Bar de Cazalis

BAR 2020				
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
<b>ancien solde au 31/06/2019</b>			<b>+ 881,48 €</b>	<b>+ 881,48 €</b>
<b>Repas du 15 mars 2020</b>	LABARTHE	174,07 €		
	INTERMARCHE	122,07 €		
	Fromage	30,00 €		
	THIRIET Surgelés	31,54 €		
	BERTHON	200,00 €		
	Boulangerie Delpech	10,00 €		
	Duspouys	5,00 €		
	Recettes repas		603,00 €	
	Vente épicerie non utilisée (vins, coca, banga, café, ...) à l'ACCA de Cazalis		59,00 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>572,68 €</b>	<b>662,00 €</b>	<b>+ 89,38 €</b>
<b>Téléthon</b>	Intermarché (salade de fruits)	52,43 €		<b>-52,43 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>625,11 €</b>	<b>1543,48 €</b>	<b>+ 918,37 €</b>

## Le Mot du Président

L'ACCA de Cazalis vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La saison dernière, nous avons eu le regret de perdre Marcel GAUTHE, une pensée pour lui et sa famille.

Le 31 janvier, nous avons pu organiser le traditionnel concours de belote.

La pandémie a stoppé net toutes les activités qui étaient planifiées (repas de fin de battues et le banquet annuel).

En septembre, l'ouverture a pu avoir lieu avant que fin octobre la chasse individuelle ne soit suspendue pendant 3 semaines. A côté de cela, la chasse en battue, chevreuil et sanglier, était autorisée avec un maximum de 30 chasseurs.

A ne plus rien y comprendre !

Pendant ce temps, les oiseaux migrateurs, ont colonisé nos campagnes. C'est pour cela que les bécasses et les palombes sont restées présentes sur nos territoires.

En fin d'année, les membres de l'ACCA se sont mis aux fourneaux pour le téléthon.

Les nuisibles sont toujours aussi présents malgré de nombreuses battues.

L'ACCA de Cazalis reste à vos côtés pour réguler les nuisibles.

Jean Philippe LASSERRE

Président de l'ACCA de CAZALIS

A.C.C.A DE CAZALIS COMPTES EXERCICE 2019-2020		
DESIGNATION	RECETTES	DÉPENSES
Subvention communale	400,00 €	
Subvention/Adhésion fédération	265,00 €	95,00 €
Assurance Groupama		275,71 €
Cartes A.C.C.A 23X16 ; 9X46	748,00 €	
Bracelets	750,00 €	440,00 €
Faisans + Perdreaux		504,00 €
Participation frais piqueurs		200,00 €
Participation frais de meute		108,00 €
Repas chasse repas + dons	2 380,00 €	1 794,05 €
Concours de belote	688,10 €	289,32 €
Boissons + divers	16,00 €	684,45 €
Participation Téléthon		60,00 €
Aménagement salle des associations		1 927,98 €
Vente chevreuil	582,50 €	
Vente sanglier	194,00 €	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 023,60 €</b>	<b>6 378,51 €</b>

EXERCICE 2019-2020 : - 354,91€

RAPPEL EXERCICE PRECEDENT: + 1229,08 €

Caisse 30/06/19,.....	169,00 €
Caisse 30/06/20,.....	285,60 €
Solde banque au 30/06/19.....	5 940,72 €
Solde banque au 30/06/20.....	5 469,21 €
Compte livret.....	6 980,11 €

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DE L'ACCA DE CAZALIS DU 24 JUILLET 2020**

**Etaient présents** : 12 chasseurs

**Excusés** : 6 chasseurs

**Comptes financiers saison 2019/2020 approuvés à l'unanimité**

**Rapport d'activité 2019/2020**

- 11 battues organisées, ont été prélevé 14 chevreuils, 8 sangliers, 0 renards
- piégeage 6 blaireaux 1 renard
- Banquet de la chasse le 07/ 09/ 2019 (106 personnes)
- Participation au téléthon
- Organisation d'un concours de belote le 31 /01/2020

**Prévisions pour la saison 2020/2021**

- Plan de chasse chevreuil commun avec Brassempouy {calendrier des battues à venir} plan sur 3 ans 50 chevreuils
- Lâcher de 40 faisans en 2 fois et 10 perdreaux
- Prix des cartes inchangé : 16 € et 46 € pour les membres facultatifs
- Validation de la participation de l'ACCA au local des chasseurs don de 5 000 € de matériel à la commune

**Divers**

- Demande de Monsieur CASTETS Didier d'un poste fixe (affût) pour la chasse à la palombe sur la commune de CAZALIS : parcelle A 147 avec l'accord de Madame Anny MARSAN. Accepté à la majorité.

**REGLEMENT INTERIEUR**

Pour l'obtention d'une carte de membre facultatif, faire une demande écrite au président avant le 1<sup>er</sup> avril de l'année en cours et la renouveler tous les ans. Cette dernière sera étudiée en Assemblée Générale.

Pour créer un poste fixe de chasse à la palombe, faire une demande écrite au Président de l'ACCA qui soumettra cette dernière à l'Assemblée Générale.

Fermeture de la chasse au faisan le 22 novembre.

Chasse en commun au lièvre 2 jours fixés par l'ACCA et 2 prises maximum (06 décembre, 13 décembre)

Chasse au sanglier avec les communes de Momuy, Castaignos-Souslens Nassiet, Brassempouy et Bergouey.

Pendant les battues aux chevreuils, toute autre chasse est interdite sur le territoire de l'ACCA de 8h00 à 13h00.(Plan de chasse en commun avec Brassempouy)

Le Président  
JP-LASSERRE



**Concours de belote le 31 janvier 2020**

Organisé avant l'épidémie de la COVID, le concours de belote de l'ACCA a pu avoir lieu dans les conditions habituelles.

28 équipes se sont affrontées afin de gagner le jambon. Passer un bon moment dans la bonne humeur était le mot d'ordre... sans pour autant en oublier la compétition. Tous les participants sont repartis avec un lot.

